UGOLF

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
TC VALESCURE 2025–2026

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Email :

N° de licence FFT :

Classement :

ABONNEMENTS ET OPTIONS

Tous les abonnements sont présentés HORS FRAIS DE LICENCE

ABONNEMENTS ADULTES

SIMPLE Abonnement individuel **199€/an**

COUPLE Abonnement pour 2 personnes **389€/an**

Abonnement SPORTIF Dégressif à partir de **3ème série à 139€** et gratuit à partir de 2e série

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Option plateau + cours collectifs Accès à un créneau de chaque soit 3h encadrées/semaine - 480€/pers, soit 15€/semaine sur 32 semaines

Accompagnant de membres 5€/personne

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Mode de paiement : ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Carte bancaire ☐ Virement

UGOLF

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - INSCRIPTION
L'inscription est effective dès réception du dossier complet (fiche d'inscription signée, règlement, certificat médical de moins de 3 mois pour les nouveaux adhérents) et sous réserve d'acceptation par le club.

ARTICLE 2 - TARIFS ET RÈGLEMENT
Les tarifs sont valables pour la saison 2025-2026. Le règlement s'effectue à l'inscription.

ARTICLE 3 - ANNULATION
Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit. Les remboursements ne sont accordés qu'en cas de déménagement (justificatif requis), maladie ou blessure de longue durée, plus de 3 mois (certificat médical d'arrêt définitif requis). Aucun remboursement ne sera effectué pour d'autres raisons.

ARTICLE 4 - ACCÈS AUX INSTALLATIONS
L'accès aux courts est soumis à la présentation de la carte d'adhérent. Les horaires d'ouverture sont affichés à l'accueil. La réservation des courts s'effectue selon les modalités définies par le club.

ARTICLE 5 - ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ
Chaque adhérent doit justifier d'une assurance responsabilité civile. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou dégradation. La pratique du tennis s'effectue sous la responsabilité personnelle de chaque joueur en pratique libre (hors enseignement).

ARTICLE 6 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR
Tout adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur du club. Le non-respect des règles peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive sans remboursement. Règlement disponible à l'accueil du club.

ARTICLE 7 - DROIT À L'IMAGE
L'adhérent autorise le club à utiliser son image dans le cadre de la promotion des activités du club, sauf opposition écrite de sa part.

ARTICLE 8 - DONNÉES PERSONNELLES
Conformément au RGPD, les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des adhésions. L'adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

Signature de l'adhérent
(Précédée de "Lu et approuvé")

INFORMATIONS : 04 94 82 40 46
valescure@ugolf.eu

Pièces à joindre : Certificat médical (nouveaux adhérents), photo d'identité.